



Motion présentée par FOCD31

Comité Technique – 5/10/2020

Le syndicat **FOCD31** demande la reprise de la réflexion aboutissant à l'attribution d'une véritable prime « COVID » aux agents du conseil départemental, ASFFAM incluses.

Les ASFFAM ont été destinataires d'une contrepartie financière « forfait pédagogique » qui ne peut être assimilée à une réelle prime covid, mais plutôt une compensation partielle des frais engagés pour la fourniture de matériel scolaire.